Envoyé en préfecture le 03/06/2021
Reçu en préfecture le 03/06/2021
Affiché le
ID : 056-200027027-20210518-DELIB_B03_2021-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE

arc sud bretagne
TERRITOIRE D'AMBITION

DATE de CONVOCATION
12 MAI 2021

DATE d'AFFICHAGE
31 MAI 2021

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 16
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt et un,
le 18 mai à seize heures trente,
Le Bureau Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Corail du Complexe Joseph Deux à Péaule en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Patrick BEILLON, - Jean-François BREGER, - Michel CRIAUD, - Mme Marie-Thérèse CABON – MM. Guy DAVID, - Samuel FERET, - Patrick GERAUD, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Mme Muriel MALNOE, - MM. Noël PAUL, - Bertrand ROBERDEL.

Etaient Absents Excusés : Mme Régine ROSSET.

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Bertrand ROBERDEL a été élu Secrétaire.

DELIBERATION N°B03-2021 – MARCHES PUBLICS - PASSATION D'UN MARCHE POUR L'ACQUISITION ET LA LIVRAISON DE CONTENEURS AERIENS DESTINES A LA COLLECTE SELECTIVE DES ORDURES MENAGERES

Le Président indique qu'une consultation a été lancée pour un nouveau marché relatif à l'acquisition et la livraison de conteneurs aériens destinés à la collecte sélective des ordures ménagères.

Ce nouveau marché de Fournitures Courantes et de Services, passé en procédure adaptée ouverte, est un accord-cadre avec maximum. Il repose sur des prix unitaires, et est conclu pour une durée initiale de deux ans reconductible 1 fois deux ans, soit une durée maximale de quatre ans au total. Ce marché n'a pas été alloti en raison de sa nature.

L'analyse des offres a été réalisée au regard des critères suivants :
- Prix des prestations : 50 %,
- Valeur technique : 30 %,
- Délai de livraison : 10 %,
- Développement durable : 10 %.

20 entreprises (26 dont 6 doublons) ont retiré le dossier de consultation et 6 candidats ont remis une offre.

La Commission MAPA, réunie le mardi 11 mai 2021, après analyse des offres reçues, propose de retenir l'offre de la société QUADRIA de St Jean d'Illac (33), classée première et mieux-disante, pour un montant estimatif sur la durée totale du marché (4 ans) de 97 565,00 € HT et un délai de livraison de 5 semaines.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, **AUTORISE**, à l'unanimité, le Président à :

- **SIGNER** le marché avec la société QUADRIA de St Jean d'Illac (33) et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 01/06/2021
Le Président,